Date de génération de ce justificatif : 06/09/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

TRANSPOULES – Modification(s) de société

Référence :

Départements de publication : Ille et Vilaine
Annonce légale publiée le 31 juillet 2026 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Modification(s) de société

FIDAL
AVOCATS

TRANSPOULES Société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros 6, Parc de Brocéliande, 35760 Saint-Grégoire 942 302 357 RCS Rennes Par décisions de l'Associé unique en date du 17 juillet 2026, il a été décidé d'augmenter le capital d'un montant de 200.000 euros, pour le porter d'un montant de 100.000 euros à un montant de 300.000 euros, par la création et l'émission de 200.000 actions de un (1) euro chacune de valeur nominale L'article 6 des statuts a été modifié en conséquence. Ancienne mention : Le capital social est fixé à 100.000 euros. Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 300.000 euros. L'inscription modificative sera portée au RCS de Rennes. POUR AVIS,

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

Consulter cette annonce en ligne